

M. Kempling: Monsieur l'Orateur, le ministre peut-il nous dire alors pourquoi il a ordonné à la Société pour l'expansion des exportations de ne pas comparaître devant un comité de la législature ontarienne qui étudiait une mesure portant sur le boycottage économique? Va-t-il maintenant lui ordonner de se présenter devant ce comité ou craint-il d'exposer la faiblesse et l'inefficacité des règlements en vigueur actuellement concernant le boycottage?

M. Horner: Monsieur l'Orateur, j'ai à maintes reprises déclaré que la Société pour l'expansion des exportations contribue énormément à stimuler notre commerce et nos exportations. Je tiens à maintenir nos relations commerciales avec Israël et les pays du Moyen-Orient.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LA RÉDUCTION DES EFFECTIFS ET SON INCIDENCE SUR LES SERVICES À LA POPULATION

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor en sa qualité de ministre responsable de la gestion du personnel de la Fonction publique. Peut-il nous dire si, au cours des trois prochaines années, il sera possible d'administrer le Canada et d'offrir aux Canadiens les services prévus dans les lois adoptées par la Chambre en bloquant intégralement l'embauche des fonctionnaires, et même en réduisant les effectifs de 60,000?

Une voix: Question hypothétique.

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, un député estime la question hypothétique...

Une voix: Tout à fait hypothétique.

M. Andras: Je pense qu'il faudrait faire comprendre au chef de l'opposition qu'elle est effectivement hypothétique. Je doute que ce soit une mesure très sage à prendre. C'est une généralisation...

Une voix: Trop tard.

M. Andras: Comme nous l'avons annoncé dernièrement, nous avons prévu que les réductions de dépenses feront disparaître quelque 5,000 postes au sein de la Fonction publique. C'est une conséquence, non pas un objectif. La disparition de ces postes découle des changements apportés aux programmes ou de leur mise au rancart. Quiconque propose d'éliminer jusqu'à 60,000 fonctionnaires...

Des voix: Règlement!

M. Andras: ... devrait dire également comment il s'y prendrait et quels services auraient à en souffrir.

Des voix: Bravo!

LA RÉDUCTION DES EFFECTIFS—DEMANDE DE RECONSIDÉRER LA POLITIQUE

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor.

Questions orales

Comme d'après la récente annonce du ministre, 5,000 fonctionnaires perdront leur emploi à la suite de compressions du gouvernement, et comme la plupart de ces mises à pied se produiront dans la région d'Ottawa, qui compte déjà quelque 30,000 personnes sans travail, le ministre envisage-t-il de revoir cette politique et d'y renoncer? C'est une politique qui surpasse de loin les mises à pied désastreuses d'INCO d'il y a quelques mois.

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, l'honorable représentant a mal interprété cette annonce, par inadvertance peut-être. Nous avons déclaré qu'il y aurait une réduction de 5,000 années-hommes autorisées, de postes autorisés dans la Fonction publique à la suite des compressions de dépenses. Il ne s'en suit pas nécessairement que les personnes correspondant à ces emplois seront à présent sans travail car il faut tenir compte de la réduction naturelle des effectifs d'une Fonction publique qui demeure d'une taille très importante, et qui exige que l'on recrute du personnel en permanence.

M. Symes: Monsieur l'Orateur, le ministre ne peut se dérober. Ou il donne une garantie ferme que ces personnes conserveront leur emploi ou il doit admettre que ces mises à pied sont réelles. J'aimerais poser une question supplémentaire au ministre en l'absence du ministre des Pêches et de l'Environnement, car elle se rapporte à ces mêmes politiques de compression. Étant donné la décision qu'a prise le ministre des Pêches et de l'Environnement de fermer la station expérimentale forestière de Petawawa, avec, en conséquence, la perte de 68 emplois dont les emplois de certains scientifiques de renommée mondiale, et compte tenu du plan qui consiste à transférer les laboratoires du gouvernement au secteur privé, le ministre peut-il demander instamment à son collègue de revenir sur cette décision étant donné que l'industrie forestière canadienne a besoin de ces experts et toute la gamme des travaux de recherche était assurée par les laboratoires du gouvernement et non par les laboratoires privés qui ne servent que leurs intérêts étroits.

M. Andras: Monsieur l'Orateur, je suis sûr que le ministre de l'Environnement lira demain le harsard et prendra note des remarques du député.

* * *

LES FINANCES

LES PAIEMENTS DE PÉRÉQUATION—L'ACCORD DES PROVINCES AUX MODIFICATIONS ENVISAGÉES

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Elle a trait aux changements qu'il se propose d'apporter aux paiements de péréquation et qu'il a annoncés le 8 septembre. Ce programme de péréquation est un contrat social entre onze gouvernements. Il s'agit donc d'un programme fiscal unique en son genre et il montre bien le vrai caractère fédéral de notre pays.